

RÉSUMÉ ANALYTIQUE ET OPÉRATIONNEL

Migrations et environnement en Tunisie : Relations complexes et défis pour le développement

Sonia Gsir

Abdelala BOUNOUH




المنظمة الدولية للهجرة
وكالة الأمم المتحدة للهجرة
Organisation internationale pour les migrations
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



**PN
UD**
Au service
des peuples
et des nations

.....

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les dénominations utilisées et la présentation de la matière contenue dans ce rapport ne doivent pas être interprétées comme l'expression de quelque opinion que ce soit de la part de l'OIM s'agissant du statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ni de leurs autorités, pas plus que de leurs frontières.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Ce rapport n'a pas été revu par le service d'édition de l'OIM.

Publication réalisée grâce au soutien financier de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

Editeur: Organisation internationale pour les migrations OIM

6, Passage du Lac le Bourget

Les Berges du Lac 1 - 1053 - Tunis - Tunisie

Tel : (216) 71 860 312 / 71 861 097

Fax : (+216) 71 962 385

E-mail : IOMTunis@iom.int

Site Internet : <http://tunisia.iom.int>

Photographie de couverture :

© **Catastrophe, Jean Jacques MBIYA, 2017 (dimension 90x100)**

« Cette peinture traite la problématique des activités dévastatrices et lance une nouvelle réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour éviter des effets désastreux. C'est aussi une façon de montrer au monde comment la nature nous parle et que nous lui devons la vie, parce que la nôtre dépend d'elle ».

© 2018 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle de la présente publication est interdite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être, ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xérogaphie, par bande magnétique ou autre.

.....

RÉSUMÉ ANALYTIQUE ET OPÉRATIONNEL

**Migrations et environnement
en Tunisie :
Relations complexes
et défis pour le développement**

Sonia Gsir
Abdelala BOUNOUH

Les migrations et les changements environnementaux sont désormais des processus structurants de la Tunisie et de toutes ses régions. Ces deux phénomènes dynamiques soulèvent un certain nombre de défis sur le plan environnemental mais aussi sur le plan socio-économique et sur celui de la gouvernance. Les politiques à mener doivent considérer que les migrations liées à l'environnement sont aussi dues à des facteurs socio-économiques, et que si ce sont principalement des migrations internes, elles peuvent aussi se poursuivre hors des frontières de la Tunisie. Ces politiques nécessitent dès lors, une action gouvernementale proactive qui aide les populations des zones rurales et vulnérables à s'adapter aux changements et risques liés à l'environnement mais aussi à renforcer, voire à rétablir leur confiance dans les possibilités de développement équitable, responsable et durable de leur région et plus largement de leur pays. L'étude *Migrations et environnement en Tunisie: relations complexes et défis pour le développement* constitue sans conteste un premier état des lieux des relations entre migrations et environnement en Tunisie et une première balise pour les décideurs et planificateurs, mais aussi pour de nouvelles études de plus grande ampleur.

Ce résumé analytique et opérationnel expose, d'une part, le contexte, la méthodologie ainsi que les résultats et principales conclusions de l'étude *Migrations et environnement en Tunisie* et d'autre part, il développe plusieurs recommandations présentées dans l'étude en spécifiant leurs destinataires mais aussi en proposant des actions concrètes. Dans cette optique, ce résumé s'adresse aux décideurs politiques tunisiens ainsi qu'aux organisations et acteurs nationaux et internationaux. Il vise précisément à les soutenir dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de mesures de développement durable qui tiennent compte à la fois des dynamiques migratoires et des enjeux environnementaux propres à la Tunisie.

Afin de faciliter la transition entre ce résumé et l'étude complète, les références aux cinq chapitres de l'étude sont clairement mentionnées entre parenthèses et en petites majuscules dans les paragraphes qui suivent, de la manière suivante : (CHAP. 1 - CADRE CONCEPTUEL). En outre, certains passages apparaissent en gras pour permettre, si nécessaire, une lecture ciblée ou accélérée.

.....

I. Introduction

Cette étude exploratoire, interdisciplinaire et originale porte sur les relations entre les migrations et l'environnement en Tunisie. Les menaces liées au changement climatique global et à la dégradation de l'environnement, ainsi que la surexploitation humaine des ressources naturelles sont de nature à porter atteinte au développement durable de la Tunisie. Un environnement dégradé ou menacé peut pousser les populations à se déplacer mais aussi, les en empêcher et contraindre les plus vulnérables, à une certaine immobilité. Tout en reconnaissant la migration comme un phénomène complexe et multi-causal, cette étude cherche à comprendre l'influence du facteur environnemental sur les migrations ainsi que l'impact des migrations sur l'environnement des zones d'émigration en Tunisie. Elle vise à identifier les stratégies d'adaptation des populations face aux changements environnementaux et à proposer des recommandations qui tiennent compte des migrations et des dégradations ou menaces en lien avec l'environnement.

2. Contexte

Les questions environnementales et celles liées à l'impact du réchauffement climatique global sont cruciales, voire vitales pour le bassin méditerranéen et en particulier, pour le développement de la Tunisie. Si l'aridité et les phénomènes climatiques extrêmes caractérisent le climat tunisien, les tendances et changements climatiques projetés font craindre une accentuation des vulnérabilités pour des écosystèmes déjà fragilisés par la désertification et l'urbanisation. En effet, les inondations sont en recrudescence, les grandes sécheresses sont récurrentes, et l'augmentation de la température moyenne, estimée à °1,1C à l'horizon 2030 et à °2,1C en 2050, contribuerait à une diminution des précipitations de %11 dans le Nord et de %29 dans le Sud, mais aussi à la perte de %28 des ressources hydriques et de %20 des terres arables à l'horizon 2030. Alors que des pans entiers de l'économie tunisienne, dont la production agricole, reposent sur l'environnement, ces changements ne manqueraient pas d'affecter les mouvements de la population tunisienne, déjà caractérisée par des exodes ruraux et des migrations internationales depuis des décennies.

Cette étude s'inscrit dans un vaste projet porté par l'**OIM-Tunisie** et ses partenaires nationaux et qui vise à intégrer la migration à la planification du développement, tant au niveau national que régional. La mobilité humaine est, en effet, porteuse de multiples enjeux en termes de développement. **Examiner de manière plus spécifique les liens entre les migrations et l'environnement en Tunisie** représente une étape indispensable pour permettre des réponses politiques en adéquation avec les enjeux de développement du pays et de ses régions, mais aussi en concertation avec les principales parties prenantes. Il importe donc de questionner si cette mobilité en lien avec les modifications de l'environnement et du climat est inéluctable. Garantir **un développement durable et inclusif** requiert aussi d'examiner si des mesures peuvent être mises en œuvre pour **appuyer le potentiel de la mobilité humaine** comme stratégie d'adaptation et celui de résilience aux changements climatiques et environnementaux mais aussi pour sensibiliser les populations à leur capacité de préserver leur environnement et augmenter leur résilience en multipliant les opportunités d'emplois verts ou écoresponsables.

3. Méthodologie

Menée par deux consultants, cette étude réalisée en un peu plus de 50 jours de travail s'est déroulée entre septembre et décembre 2017. Elle a bénéficié de l'appui du Comité de pilotage du Programme d'intégration de la migration dans les stratégies du développement et du Groupe thématique « Migrations et Environnement ». La collecte des données quantitatives et qualitatives a été réalisée grâce à une étude documentaire, une enquête de terrain et un atelier de consultation (CHAP. 2 - APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE). L'étude documentaire s'est focalisée sur les travaux scientifiques, publications et études produites par l'administration tunisienne et les institutions internationales sur les migrations, l'environnement et le changement climatique en Tunisie. Les données quantitatives sont issues des deux derniers recensements de l'INS, des six Schémas Directeurs d'Aménagement des Régions économiques (2013-2010) et du Tableau de bord sur l'état de l'environnement

.....

dans les 24 gouvernorats (2012). L'**enquête de terrain** comportait une enquête par questionnaire auprès de 150 personnes dans trois zones de départ identifiées au niveau régional, près de 40 entretiens semi-directifs réalisés avec trois catégories d'acteurs (institutionnels, associatifs et migrants internes) et l'envoi de questionnaires auxquels 18 organisations de la société civile tunisienne ont répondu. Les questions portaient sur la perception des changements environnementaux, les migrations et les stratégies d'adaptation. Des données qualitatives additionnelles et des recommandations en matière de développement ont aussi été recueillies lors d'un **atelier de consultation** réunissant une vingtaine d'acteurs (représentants des institutions tunisiennes, de la société civile tunisienne, des organisations internationales et des experts académiques) et qui s'est tenu à Tunis, le 14 décembre 2017.

Comme les migrations induites par des dégradations environnementales sont généralement des migrations de courte de distance ou des **migrations internes**, l'étude s'est focalisée sur ce type de mobilité, sans pour autant négliger la migration internationale des Tunisiens dont les transferts d'épargne ou les investissements, voire les projets de développement peuvent influencer l'environnement des zones de départ. Considérant le processus migratoire dans sa totalité, l'enquête de terrain a été menée dans plusieurs **zones de départ et de destination** de migrants. Les zones de départ répondaient à trois critères : des soldes migratoires négatifs significatifs, des écosystèmes différents et menacés par diverses formes de dégradations environnementales. La passation des questionnaires a donc été effectuée dans les gouvernorats de (1) **Jendouba** avec un écosystème de plaines alluviales et de massifs forestiers menacé par la déforestation, l'érosion et les risques d'inondation ; (2) **Kairouan** avec un écosystème steppique menacé par la désertification et la raréfaction de l'eau et (3) **Gafsa** avec un écosystème oasien dont les ressources en eau et en sol sont affectées, entre autres, par la pollution et le surpâturage. La capitale, en tant que pôle économique, administratif, politique et culturel, constitue une zone de destination privilégiée pour les populations des autres régions. Tunis, et plus précisément le **Grand Tunis**, a donc été choisi comme zone de destination.

4. Résultats et principales conclusions

Cette étude se fonde principalement sur des outils théoriques et empiriques issus de la géographie, de la sociologie des migrations et du développement mais aussi sur les concepts développés par l'étude des migrations environnementales (CHAP. 1 - CADRE CONCEPTUEL). La revue de la littérature sur les migrations en lien avec l'environnement dans le contexte tunisien montre qu'à travers l'histoire migratoire récente de la Tunisie, le facteur environnemental comme cause de la migration n'a pas été totalement absent, et cela dans différentes régions du pays (CHAP. 3 - ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE DES MIGRATIONS EN TUNISIE ET DE LEURS LIENS AVEC L'ENVIRONNEMENT). L'environnement, et en particulier **la dégradation des écosystèmes**, est considéré comme **facteur d'émigration des populations avec un mode de vie rural, des activités agricoles et pastorales**. Il apparaît comme un facteur indirect d'émigration **associé à d'autres facteurs**, généralement socio-économiques ou démographiques, voire socio-culturels, comme la tradition migratoire. La migration temporaire ou permanente, interne ou internationale, est décrite comme une stratégie pour s'adapter, entre autres, aux conséquences des transformations de l'environnement, notamment en permettant de diversifier les revenus des familles rurales. La synthèse des données relatives aux migrations et à la situation environnementale ainsi qu'aux indicateurs de développement des différentes régions de la Tunisie a permis de **cartographier les problématiques environnementales par région** (CHAP. 4 - LES MIGRATIONS INTERNES ET LEURS RELATIONS AVEC LA SITUATION DE L'ENVIRONNEMENT). Les régions sont, en effet affectées par des pressions et risques environnementaux divers qui influencent voire perturbent les activités économiques. Elles se caractérisent aussi par des développements économiques inégaux. Si les facteurs économiques permettent d'expliquer les soldes migratoires de certaines régions, les facteurs environnementaux sont plus difficilement mesurables sur base de ces données.

L'enquête de terrain montre que les migrants comme les populations interrogées dans les zones de départ perçoivent les changements environnementaux spécifiques à leurs régions ainsi que leurs impacts sur les activités socio-économiques et les conditions de vie (CHAP. 5 - MIGRATIONS ET ENVIRONNEMENT, DES RELATIONS COMPLEXES). Ces populations reconnaissent aussi **la migration comme solution** là où les écosystèmes sont

.....

menacés et où l'activité agricole ne suffit plus à subvenir aux besoins des familles. Les migrants gardent des liens avec leurs familles dans les régions de départ et y apportent différentes formes de soutien. Et si l'apport matériel ou technique des migrants contribue au maintien des populations non migrantes et à leur adaptation aux changements environnementaux, d'**autres solutions locales** sont aussi identifiées pour accroître la résilience. C'est le cas de diverses initiatives individuelles ou associatives, qui cherchent à lutter contre l'érosion ou la désertification, préserver les ressources en eau ou encore cultiver la terre de manière écoresponsable et durable. L'atelier de consultation a permis de mettre en avant les différents types d'actions développées par l'Etat tunisien dans le domaine de l'environnement, à savoir des **actions d'aménagement, d'empowerment** (visant à diversifier les sources de revenus pour les populations rurales dans les zones fragilisées) et **de sensibilisation**.

Les conclusions de cette étude soulignent d'une part, **les liens indirects** entre les migrations et l'environnement et d'autre part, que l'émigration est considérée comme une stratégie d'adaptation. Si elle n'est pas la seule solution possible, elle semble du moins privilégiée et va de pair avec **la perception d'un environnement dégradé** et **d'absence de perspectives économiques et socio-culturelles**. En effet, les migrations correspondent à des situations où le changement environnemental progressif augmente les difficultés socio-économiques et influence les autres facteurs d'émigration. Les migrations en provenance d'écosystèmes fragilisés sont entreprises principalement pour assurer des moyens de subsistance alternatifs à l'agriculture. Les populations qui en ont les moyens vont chercher à **diversifier leurs sources de revenus** par une migration temporaire ou permanente et qui correspond à des modes de migration préexistants, comme les migrations rurales vers les villes ou les migrations internationales. Ces migrations sont induites par la perception qu'ont les migrants des opportunités économiques dans les zones de destination et elles sont généralement internes. **D'autres réponses** aux changements environnementaux sont aussi identifiées : des solutions initiées et mises en œuvre par des populations locales avec le soutien de moyens locaux, nationaux ou internationaux; des solutions mises en œuvre localement mais soutenues par des fonds de migrants internes ou externes et enfin, des solutions mises en œuvre directement par des migrants de retour au pays.

5. Recommandations pour des actions futures

Cette étude montre la **complexité** des liens migrations/environnement et atteste que l'émigration comme l'immigration peuvent avoir un impact sur l'environnement. Tout en reconnaissant que face aux dégradations environnementales et aux catastrophes naturelles, les réponses varient et n'incluent pas nécessairement la migration, elle démontre l'importance de **reconnaître les déterminants environnementaux des migrations** pour que des mesures politiques de prévention et d'aménagement soient mises en œuvre, à court, moyen et plus long termes ainsi que des politiques environnementales et migratoires appropriées, et cela au niveau national, régional et même local. Ces politiques peuvent s'appuyer à la fois sur des stratégies nationales comme la Stratégie Nationale sur le Changement Climatique (SNCC) mais aussi sur les outils internationaux comme la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et plus récemment les Objectifs du Développement Durable (ODD). L'Objectif 15 invite à prendre des mesures pour *préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité* tandis que l'Objectif 13 invite en particulier de *prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*. La mise en œuvre des recommandations ci-dessous participerait à la réalisation de ces deux objectifs mais aussi à l'Objectif 8 de *promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous*. Ces objectifs constituent également des défis pour un pays en transition démocratique comme la Tunisie mais celle-ci bénéficie au niveau local, d'une société jeune, dynamique et mobile ainsi qu'au niveau international, d'une diaspora proactive.

La prise en compte des transformations environnementales et des dynamiques migratoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement et des politiques migratoires nécessitent une capacité de réflexion et d'action à plusieurs niveaux gouvernementaux mais aussi la mobilisation de différents acteurs.

.....

C'est pourquoi les recommandations présentées sont organisées de manière à mettre en avant, d'une part, les recommandations transversales communes aux différentes parties prenantes et d'autre part, les recommandations spécifiques adressées aux principaux acteurs. Certaines de ces recommandations visent à la fois à appuyer le potentiel des migrations qu'elles soient internes ou internationales, à augmenter la résilience des populations affectées par les transformations de leur environnement mais aussi, dans une certaine mesure, à prévenir les risques environnementaux. Des actions concrètes sont aussi présentées à titre d'exemple afin d'aider les destinataires de ces recommandations à élaborer des stratégies appropriées. Toutefois, il revient à tous les acteurs (autorités, associations locales, universitaires, organisations internationales et non gouvernementales) de s'approprier ces recommandations et suggestions, et de prendre la responsabilité de les mettre en œuvre pour un développement durable et inclusif de la Tunisie.

5.1 Recommandations transversales

- Consolider la mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques par une politique environnementale et climatique qui s'adapte aux défis socio-économiques;
- Promouvoir et soutenir de manière transversale l'Observatoire de l'environnement et du développement durable chargé de récolter les données relatives à l'environnement et d'établir des indicateurs d'évaluation des écosystèmes tunisiens afin de soutenir la mise en œuvre des politiques environnementales;
- Renforcer le partage d'informations et d'expériences en matière de développement et de gestion durable de l'environnement entre tous les acteurs et notamment entre les autorités locales, régionales et nationales;
- Développer la collaboration et la coordination des différents intervenants aux niveaux national, régional et local de manière à mener des actions concertées en matière de développement socio-économique et environnemental;
- Encourager les jeunes entrepreneurs porteurs de projets de développement et de stratégies environnementales en soutenant leur accès aux outils financiers adaptés.

Exemples d'actions :

- **La plate-forme du développement tunisien** : un annuaire regroupant les initiatives de développement entreprises depuis 2011 et qui intègre les projets en cours dans le domaine de l'environnement. Cet annuaire aurait pour objectif de faciliter l'accès à l'information aux citoyens tunisiens ainsi qu'aux acteurs institutionnels, à la société civile et aux organisations internationales. Cet annuaire pourrait prendre la forme d'une plate-forme informatique et interactive afin de faciliter la recherche et l'orientation des démarches. Le développement d'une application mobile liée à cette plate-forme serait également bienvenue, étant donné l'importance de l'usage des réseaux sociaux par la société tunisienne.
- L'organisation de **rencontres** et de **concertations** entre le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture, les Commissariats Régionaux au Développement Agricole, les municipalités, les organisations de la société civile mais aussi les organisations internationales et non-gouvernementales aux niveaux national, régional et local.
- **Les micro-crédits à l'environnement** c'est-à-dire des prêts destinés à démarrer ou à développer une petite entreprise ou des projets entrepreneuriaux avec une plus value environnementale voire sociale ou sociétale. Le développement de ce type d'outils financiers se base sur la concertation entre le Ministère de l'Economie, les banques partenaires et les ONG spécialisées. Ce type d'outil peut aussi se développer au niveau régional (voir ci-dessous).

.....

5.2 Recommandations spécifiques

Recommandations aux autorités nationales

- Promouvoir et faciliter la migration de travail comme stratégie d'adaptation pour les populations provenant de zones particulièrement dégradées, notamment de le cadre du Partenariat pour la Mobilité conclu avec l'Union européenne;
- Favoriser la diffusion de l'information et l'accès aux conseils en matière d'emplois verts au niveau du Ministère de l'Emploi et de l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) mais aussi de l'Office des Tunisiens à l'Etranger;
- Soutenir financièrement la création d'emplois verts;
- Permettre à la diaspora tunisienne de soutenir financièrement et techniquement des projets de développement durable, avec une dimension environnementale en Tunisie par des mécanismes d'échange et de soutien;
- Veiller à une répartition équilibrée des projets de développement durable liés à l'environnement et qui soit en adéquation avec les besoins environnementaux et socio-économiques des régions.

Exemples d'actions :

- *La promotion d'une **migration circulaire** de travailleurs tunisiens et la prise en compte des **dimensions environnementales** de la migration en provenance d'écosystèmes dégradés ou menacés dans le cadre des négociations d'un accord de facilitation des visas avec l'UE.*
- *La prise en considération de la **dimension environnementale dans les programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (ARVV)** élaborés dans le cadre des négociations d'un accord de réadmission avec l'UE, en particulier lors du retour des migrants dans des écosystèmes dégradés ou menacés.*
- *La création de **guichets emplois verts** au sein du réseau des bureaux de l'ANETI afin de soutenir l'accès et la création d'emplois « qui contribuent à la préservation et la restauration de l'environnement, soit dans les secteurs traditionnels tels que la industrie manufacturière et construction, ou dans de nouveaux secteurs verts et émergents comme les énergies renouvelables et efficacité énergétique ».¹*

Recommandations aux autorités régionales et locales

- Faciliter et promouvoir financièrement les initiatives environnementales entreprises par les jeunes au niveau local;
- Encourager et soutenir les jeunes à prendre des initiatives locales à travers la dissémination des *success stories* relatives à leurs projets environnementaux.
- Soutenir des actions de commercialisation des produits agricoles locaux et notamment en créant des synergies avec des migrants internes et des migrants vivant en dehors de la Tunisie.
- Soutenir des projets qui valorisent le savoir-faire local mais aussi ceux qui proposent des techniques innovantes en matière de gestion et d'utilisation des ressources de manière durable et écologique.
- Soutenir l'utilisation de variétés locales et adaptées aux milieux dans les cultures agricoles.

1 - Définition d'emploi vert de l'Organisation Internationale du Travail (www.ilo.org)

.....

Exemples d'actions :

- Les **micro-crédits environnementaux régionaux** à 0% sont des prêts dont les intérêts sont pris en charge par chaque région et qui permettent à des entrepreneurs de développer un projet au niveau régional avec une plus value environnementale correspondant aux défis environnementaux spécifiques de la région.
- Les **green success stories** ou *success stories de l'environnement* sont disséminées par divers canaux de manière à encourager les jeunes à prendre des initiatives locales. Voir par exemple les stories du programme de soutien à la transition démocratique en Tunisie, dans la région Nord-ouest du pays (<http://fikra-tounisiya.org>).
- Les **tibias**, les « **jessour** », les « **majen** » sont autant de techniques issues d'un savoir-faire ancestral et local qui peuvent être promues et encouragées dans le cadre d'une gestion durable.
- La **permaculture**, l'agro-écologie ou l'agriculture intelligente sont des nouveaux concepts déjà utilisés dans certains projets tunisiens et sur lesquels les autorités peuvent capitaliser.

Recommandations aux associations tunisiennes

- Soutenir la création d'activités génératrices de revenus pour les populations locales en soumettant des propositions de projets relatifs à l'adaptation en Tunisie aux fonds « climats » comme le Fonds vert climat et le Fonds pour l'adaptation.
- Soutenir les stratégies d'adaptation portées par les migrants internes ou à l'étranger en facilitant leurs liens avec les zones d'origine par des projets trans-locaux ou transnationaux.
- Soutenir les actions de sensibilisation et de vulgarisation notamment par l'organisation de foires sur l'environnement et les moyens préserver et de gérer durablement les écosystèmes dégradés ou menacés.
- Promouvoir les échanges d'idées et de pratiques entre les associations des diverses régions.

Recommandations aux organisations internationales

- Veiller à la prise en compte de la dimension environnementale des migrations dans les projets de développement durable;
- Soutenir et financer la mise en œuvre d'une plate-forme de l'environnement et du développement durable;
- Soutenir des projets qui permettent aux organisations de la diaspora tunisienne et aux associations tunisiennes de réaliser des projets conjoints;
- Soutenir des projets d'aménagement et de développement des écosystèmes qui subissent une dégradation progressive en se basant sur les solutions proposées par les populations locales et les migrants porteurs de projets.
- A l'OIM, veiller à la prise en compte de la dimension environnementale des migrations dans les programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (ARVV), en particulier lors du retour des migrants dans des écosystèmes dégradés ou menacés.

Exemples de projets :

- Des projets de valorisation de l'énergie solaire au Sahara.
- La création d'un fonds de soutien aux projets environnementaux initiés et soutenus par les associations tunisiennes et les organisations de la diaspora.

.....

5.3 Recommandations en matière de recherche

- Etablir une catégorie statistique relative aux migrations induites par les changements environnementaux dans la collecte des données sur la mobilité humaine en Tunisie;
- Soutenir la réalisation d'études interdisciplinaires ciblées sur des écosystèmes en situation critique dans les régions afin d'identifier les besoins, les pratiques et stratégies d'adaptation des populations des écosystèmes menacés sur le long terme;
- Soutenir la réalisation d'études sur les migrations internes et externes afin d'examiner de manière approfondie, d'une part, leurs impacts sur les zones d'accueil en termes de logement, d'emploi et d'apport économique, de coût de la vie, de transport, de modification environnementale et de développement urbain et d'autre part, leurs influences sur les zones de départ en matière d'environnement, d'activités rurales et de développement;
- Soutenir la réalisation d'études sur les migrations internationales et les migrations de transit en Tunisie, qu'elles soient originaires des pays voisins, d'Afrique subsaharienne ou d'Europe et sur leurs impacts en termes environnementaux dans les différentes régions de la Tunisie.

Exemple :

- *La catégorie **dégradation environnementale** est introduite dans la collecte des données statistiques relatives aux migrations du prochain recensement de l'Institut National des Statistiques, de manière à tester l'environnement comme motif migratoire en Tunisie.*




المنظمة الدولية للهجرة
وكالة الأمم المتحدة للهجرة
Organisation internationale pour les migrations
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



Au service
des peuples
et des nations